

Aide pour le portage de repas à domicile

Publié le 03/08/2016 à 05:31 | Mis à jour le 27/04/2017 à 13:29



Signature de la convention entre la ville et les deux entreprises labellisées.

Durant plusieurs mois, le CCAS de la ville a enquêté auprès des habitants concernant leurs besoins en matière de portage de repas à domicile, un service qui favorise le maintien à domicile des personnes âgées et/ou handicapées. « *Une fois les besoins identifiés, nous avons élaboré un cahier des charges pour des menus équilibrés 7 jours sur 7* », souligne Nicole Dalaudier vice-présidente du CCAS.

Depuis, plusieurs entreprises ont été contactées et vendredi soir, deux d'entre elles étaient officiellement labellisées par la signature d'une convention en mairie. Il s'agit de l'Ehpad de Bléré qui confectionne les repas en association pour le portage avec l'Assad-HAD et de l'entreprise Home Repas, entreprise privée située à Civray-de-Touraine. « *Une démarche qui s'inscrit dans notre volonté de développer le maillage local* », précisait le maire, Daniel Labaronne.

« *Le service va plus loin que la simple livraison des repas. On peut les ranger dans le réfrigérateur, vérifier les dates des repas non utilisés et si elles sont dépassées les retirer* », expliquent de façon commune Sophie Gava, directrice de l'Ehpad et Jérôme Sommeria de Home Repas.

En s'adressant à ces entreprises, les habitants de Bléré pourront bénéficier d'une aide financière en fonction de leurs revenus. Exemple, pour une personne seule dont le revenu fiscal est inférieur à 6.600 €, l'aide sera de 0,90 € par repas. Concernant le coût du portage, 50 % du prix est défiscalisable. Le service est opérationnel dès maintenant.

Ehpad de Bléré associée à l'Assad-HAD

blere@assad-had.org

Tél. 02.34.37.41.18.

Home Repas

71, rue de Chenonceaux à Civray-de-Touraine

contact@home-repas.fr

Tél. 02.47.30.89.68.

Pour tout renseignement complémentaire s'adresser au CCAS de Bléré au 02.47.30.81.87 ou 02.47.30.81.82.